



Fabrication sous



2 POINTS

1.20 kg



>> Utilisation (*)

Industrie
légèreIndustrie
lourdeGros
oeuvre

Entretien

Travaux
publics

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Harnais d'antichute 2 points.
 - dorsal (anneau en D)
 - sternal (anneau en D).
- ✓ Sangles polyester de 45 mm de largeur.
- ✓ Plaque dorsal de maintien des sangles.
- ✓ Ajustement cuissards et bretelles.
- ✓ Anneaux en plastique, de couleur contrasté pour le maintien des sangles.
- ✓ Avec sangle sous-fessière.
- ✓ Taille: unique.
- ✓ Poids: **1.20 kg**.
- ✓ Coloris: noir / orange.
- ✓ Conditionnement:
 - cartons de 10 pièces.
 - boîtes de 1 pièce.

En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Nos harnais sont bicolores pour une identification rapide et facile des sangles pour les épaules et celles pour les cuisses. Facilite la mise en place du harnais.
- ✓ Le fil des coutures est de couleur contrastée afin de permettre d'effectuer facilement le contrôle du harnais.
- ✓ Nos harnais ont une sangle sous-fessière unique, conçue de manière ergonomique pour un confort amélioré.
- ✓ Les anneaux en D utilisés sur nos harnais ont une très haute résistance à la rupture sans aucune marque visible de soudure.
- ✓ Les sangles utilisées dans la fabrication de nos harnais sont réalisées à partir de fils polyester haute ténacité, teintés dans la masse. Ce procédé procure une résistance unique à la dégradation par les UV, 6 fois supérieure à la résistance des sangles teintées classiquement. Cette méthode permet au final une plus grande longévité du produit.
- ✓ Fabrication certifiée ISO 9001.



>> Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne :

- **EN 361: 2002**. Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur; harnais d'antichute.Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III**.Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande)**. Organisme notifié n°2777.La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **SGS Fimko Oy (Finlande)**.

Organisme notifié n°0598.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>CE 0598
EN 361: 2002Votre partenaire **SINGER® SAFETY**
SINGER® 
safety